

Et cependant tout le temps de mes études au Séminaire de Québec, terminées en 1841, le camail et le bonnet carré furent en usage, et on n'en riait pas. Il est vrai qu'on ne trouvait pas cet habit et cette coiffure d'une grande élégance, mais c'était l'usage; et que de choses plus ou moins acceptables, plus ou moins ridicules même, l'usage fait adopter et conserver sans qu'on y fasse grande attention!

Le bonnet carré était une espèce de pyramide carrée par le haut et recouverte d'une houppie de fil de soie, ou même simplement de laine noire. On conserve au collège de Ste-Anne le bonnet carré du fondateur, Monsieur Painchaud, et on fait bien; car un temps viendra, et bientôt, où personne n'aura vu des bonnets carrés et on sera curieux alors de voir cette relique du temps passé.

Si le bonnet carré n'avait pas sa raison d'être aussi haut qu'il était et aussi peu propre à être maintenu en équilibre sur la tête, le camail au moins était d'une grande utilité dans les froids rigoureux de l'hiver; car dans ce temps il n'y avait pas de poêles dans les églises, et à Québec le clergé allait, même dans les plus grands froids, faire la levée des corps à domicile.

L'ABBÉ CH. TRUELLE.

(A suivre.)

#### L'Eglise catholique en Suisse. (1800-1890).

Les catholiques jurassiens, privés de leurs prêtres, ne se découragèrent pas. Ceux qui résidaient sur la frontière allaient entendre la messe en France. Puis, quand cela fut défendu, on se contenta alors de ce que les fidèles appelaient le *culte de la grange*. Chaque dimanche, on se réunissait autour de l'autel désert; on chantait les prières de la messe; on lisait le prône que le curé exilé envoyait régulièrement; et on s'encourageait à souffrir. Pour assister les malades, les prêtres exilés se glissaient de nuit, à travers les montagnes, sous tous les déguisements, au péril de leur vie. Chose remarquable, pendant toute cette crise qui dura près de deux ans, pas un malade ne mourut sans sacrements. A la fin, la patience du peuple catholique triompha de la haine, et au mois d'octobre 1875, le Conseil fédéral invita le gouvernement de Berne à rapporter ses arrêts d'expulsion. Mais les tracasseries n'en continuèrent pas moins. Pendant plusieurs mois la police épia les paroles et les démarches des prêtres pour les trouver en faute. Une trentaine furent incarcérés pour des délits imaginaires. Le ridicule le disputa à l'odieux: sur le rapport d'un brave gen-